

LE MADAWASKA

La Cie d'Imprimerie du Madawaska

EDMUNDSTON, N. B. 25 JUIN, 1925.

J. G. BOUCHER, rédacteur

DEUX PROBLEMES

Le terme de la huitième assemblée législative est échu. La présente administration doit se présenter devant le peuple pour être jugée. L'électorat par son vote lui accordera un nouveau terme ou la repudiera, suivant que le choix des candidats aura été plus ou moins populaire, que l'organisation politique aura été meilleure dans un camp que dans l'autre, suivant que les mécontentements personnels auront augmenté ou diminué.

La province rentrée dans la tourmente électorale pour la neuvième fois depuis la Confédération. A chaque occasion la bataille a été conduite avec la même tactique: l'opposition blâme le parti au pouvoir pour sa mauvaise administration, ses extravagances, et les lois néfastes adoptées depuis les élections précédentes; l'administration sortant de charge s'évertue à monter tout le bien qu'elle a fait depuis qu'elle a en main les rênes du pouvoir, tout le mal qu'elle a réparé et qui était dû au parti qui l'a précédée. De part et d'autre l'on expose un programme aussi vague qu'enchevêtré pour l'avenir (l'on appelle cela le programme du parti), l'on fait une quantité de promesses irréalisables pour la plupart. Puis le coup de dé du jour de la vocation arrive... le plus chanceux l'emporte.

Quel programme va nous offrir, au cours de cette présente lutte qui commence, l'un et l'autre des deux partis? En quoi différeront les deux programmes? Le développement des ressources hydrauliques de la province a été décidé et mis en exécution par l'administration actuelle. L'opposition a le même article à son programme avec cette minime différence que les chefs veulent étudier davantage la question pour en connaître eux-mêmes les avantages. Lequel des deux partis n'endossera pas la politique des bons chemins? L'opposition promettra peut-être de construire les routes plus économiquement que l'a fait l'administration actuelle. Les avantages d'un département actif de la Santé publique seront pronés par les uns et les autres, car aucun homme publique n'a l'esprit assez étroit pour essayer de démontrer l'inutilité de ce département.

Il nous reste deux questions du programme que nous avons hâte de voir présenter: L'EDUCATION et LA PROHIBITION. Que va-t-on dire sur ces deux questions qui va intéresser l'électorat? Par éducation nous entendons l'enseignement primaire et secondaire que doivent recevoir les enfants de la province. Ceux-ci se classent en deux groupes différents par leur essence et leurs besoins. Va-t-on, au cours de la lutte, offrir une solution au problème qui se pose actuellement devant la minorité de cette province? Va-t-on de part ou d'autre nous dire que l'on songe à remédier au manque d'enseignement du français dans les écoles fréquentées par la population acadienne? C'est ce que nous attendons. Le Telegraphic Journal de Saint-Jean, en date du 23 courant, représentait, en édition, le différent qui existe en Ontario sur l'enseignement du français dans les écoles. Ce journal rapportait une partie d'une lettre de M. James L. Hughes au Toronto Mail dans laquelle celui-ci compare le traitement que donne la province de Québec à la minorité anglaise avec les misères que procure la province d'Ontario à la minorité française. Cet homme d'esprit canadien (synonyme de large) cite une quantité de preuves à l'appui de sa déclaration que la province d'Ontario manque de justice envers la minorité. Puis le journal de Saint-Jean conclut: (nous traduisons). Nous avons eu nos troubles au Nouveau-Brunswick au sujet de l'éducation, mais nous avons trouvé la solution de nos difficultés dans un large esprit de tolérance.

Faut-il que notre mollesse, notre désintéressement et notre apathie aient été grands pour que nos compatriotes anglais le déclarent si ouvertement! C'est donc notre tolérance manifestée en maintes occasions qui, à nos dépens, fait croire à la majorité de cette province que notre système d'éducation actuel est juste et raisonnable pour tous. Mais la tolérance disparaît rapidement. Depuis une décennie l'augmentation de la population a permis la justesse de nos réclamations. C'est pourquoi nos politiciens doivent ne pas négliger cet article de leur programme. La question, quelque épineuse qu'elle soit, doit tôt ou tard être résolue. Qui s'en chargera?

Le deuxième problème que les politiciens devront étudier devant les électeurs, c'est la Prohibition. Compte-t-on laisser cette loi dans les statuts de la province sans la faire appliquer? L'opposition nous promettra-t-elle de l'appliquer dans toute sa rigueur? Comme pères de cette loi, les conservateurs auront-ils un secret à eux pour lui faire porter tous les fruits qu'elle devrait?

Il est du devoir de l'un et de l'autre des deux partis politique de traiter en public ces deux questions. La première est sans doute la plus importante et nous avons hâte de voir lequel des deux partis aura le courage de l'aborder.

J.-G. B.

GRANDE CONVENTION LIBERALE
A EDMUNDSTON
LUNDI 29 JUIN

TOUS LES AMIS DU GOUVERNEMENT VENIOT
SONT INVITES D'ASSISTER
Pour Choisir DEUX Candidats pour les Prochaines Elections.

L'hon. VENIOT et plusieurs Autres orateurs adresseront la parole.

Un train spécial quittera Grand Falls à midi, arrêtant à toutes les Stations. Le retour aura lieu à sept heures du soir. Prix réduits.

G. N. TRICOCHÉ

VARIETES

LE POURBOIRE

—II—
Comme nous le disions précédemment, ce n'est pas le montant, mais la multiplicité des pourboires qui vous agace lorsque vous voyagez en Europe. Je me souviens toujours de mon enrôlement, en débarquant un soir d'un bateau du Rhin à Mayence. J'avais déjà donné la pièce au garçon qui avait monté mon bagage sur le pont. De l'autre côté de la petite passerelle reliant le vapeur à l'hôtel où je comptais descendre. Je le hélai; mais il me répondit qu'il n'avait pas le droit de faire franchir aux colis ladite passerelle: c'est, paraît-il, le privilège immémorial d'une corporation spéciale de portefaix, qui transporte uniquement les bagages du bateau à la terre ferme—soit une distance de trois mètres—moyennant rémunération. Quand vous avez versé votre obole à ces anciens et honorables extorqueurs, il vous est permis de donner un pourboire au garçon d'hôtel pour porter vos colis du pied de la passerelle à l'hôtel que vous avez choisi. Total: trois opérations, et trois pourboires pour faire faire à votre pauvre valise un trajet de peut-être trente ou quarante mètres en tout. Une fois, au Suisse, sur les bords du Lac Léman, je quittai le chemin de fer pour le bateau. L'embarcadere, de ce

dernier étant à la gare même, l'opération ne semblait présenter aucune complication. Mais elle n'était pas simple au point de vue des pourboires. Ma malle enregistrée, j'attendais le vapeur, quand je fus accosté par un homme d'équipe de la gare qui ôtant sa casquette, me demanda si je n'avais pas oublié... "Oublié... Mais, mon garçon—lui dis-je—je ne vous ai jamais vu!"—"Monsieur, c'est moi qui me suis occupé de votre bagage!"—"Mon b-gage. Mais j'ai donné comme d'ordinaire un pourboire à l'employé qui l'a enregistré."—"Possibilité, monsieur. Mais il se borne, ici, à délivrer le bulletin d'enregistrement. C'est moi qui... Exaspéré par l'absurdité de la chose, et aussi parce que la scène amusait évidemment, à mes dépens, des badauds flânant sur le quai, je criai: "Finissons-en! Combien voulez-vous?"—"Oh, monsieur—fit l'homme—deux sous me feraient grand plaisir!" Toute cette histoire pour deux sous! Je lui donnai la misérable pièce de bronze; et il partit, se confondant en remerciements. Ceci donne une idée assez claire du fonctionnement du pourboire au Vieux Monde. La patience de Job est parfois nécessaire, pour voyager dans ce pays-là.

George Nestler Tricoché

FELICITATIONS

Nous apprenons avec plaisir que les deux religieuses de l'hôtel-Dieu de St Basile qui, depuis quelque temps, suivaient un cours de garde-malade à l'hôpital de Chatham, ont passé avec grand succès l'examen pour l'enregistrement provincial des gardes-malades. Mlle Retalick, secrétaire du bureau des examinateurs a fait parvenir à ces religieuses les notes suivantes qu'elles ont obtenues:
Sr. Desjardins: 82.5 sur 100
Sr. Cyr: 77. sur 100
Nous félicitons les religieuses de St Basile de ce pas en avant qui nous prouve que cet hôpital n'épargne rien pour en faire une institution des plus modernes.

ST-BASILE, N. B.

Nos étudiants sont de retour dans leur famille pour les vacances, depuis les derniers jours de la semaine dernière. Ce sont MM. Abel Cyr du Collège St Joseph, Robert Thériault du Collège de Bathurst, et soixante Azzie, Eloi Martin, Arthur Martin, Alphonse Pelletier et Claude Cyr du Collège de Ste-Aune de la Pocatière. Nous souhaitons à tous: Bonne vacance.

—Est né le 19 juin à M. et Mme Auguste Clavet, une fille baptisée sous les noms de Marie Cécile, Parrain et marraine M. et Mme Dr. E.-A. Lagacé. Porteuse Mme Paul Clavette.
—Est née à Iroquois, le 22 juin, à M. et Mme Simon Thériault, une fille baptisée sous le nom de Germaine, Parrain et

ORDINATION

—M. Arthur Gallien de Caraque et Napoléon Michaud de Grand Sault seront ordonnés prêtres à Halifax dimanche prochain le 28 courant.
—M. Louis Leblanc, protégé de la Société d'Assomption, de l'archidiocèse d'Halifax sera ordonné à Halifax le même jour.
—M. Camille Albert, D.D. du Madawaska, sera ordonné prêtre au Collège Ste-Anne de la Pocatière.

Pour ivresse
Lundi soir la police a mis en prison un des employés de la Cie

L'UNIVERSITE DU COLLEGE DE SAINT-JOSEPH EN LIESSE

Elle vient de célébrer le soixantième anniversaire de sa fondation — Deux jours de célébration — Collation de diplômes — Débats bilingues

NN. SS. O'LEARY TOUS DEUX PRESENTS

Memramcook, N.B., 17 juin. (Par courrier).—L'Université du collège St-Joseph a célébré hier et aujourd'hui le 60e anniversaire de sa fondation. Un grand nombre d'anciens élèves assistaient à cette belle fête. Notons spécialement Sa Grandeur Mgr Henry O'Leary, archevêque d'Edmonton, et Sa Grandeur Mgr Louis

O'Leary, évêque de Charlotte-town, Île du Prince Edouard, le révérend chanoine Carney, de Fredericton, le représentant de Monseigneur Leblanc, évêque de Saint-Jean, l'abbé Jean Gaudet, de Shédiac, l'abbé P.-P. Arsenault, de Mont-Carmel, Île du Prince Edouard, Son Honneur le juge A.-T. Léblanc, de Moncton, le juge J. Byrne, de Bathurst, le juge H. O. McInerney, de St-Jean le Dr J.-M. Violette de St-Léonard, M.A., M.P.P., M. E.-A. Reilly, C.R., M.P.P., et une foule d'autres personnalités distinguées. L'archevêque d'Edmonton, dans un éloquent discours, a fait l'éloge de l'Université qui a été pour les Acadiens et les Irlandais un précieux foyer d'éducation et qui a rendu au pays des services signalés.

M. PIUS MICHAUD ET LE FRANÇAIS

Au cours des débats parlementaires, samedi dernier, M. Pius Michaud, député de Madawaska-Restigouche, s'est levé en Chambre pour demander à l'hon. M. Cope que les Proclamations que le gouvernement affiche à la veille des élections soient bilingues, dans tous les endroits où il y a des acadiens. Voici ce que M. Michaud dit:
"J'aimerais à attirer l'attention de l'Officier Electoral en Chef sur ce point, à savoir: Les Proclamations sont imprimées dans les deux langues officielles du pays, c'est-à-dire en français et en anglais. Les Proclamations françaises sont fichées dans la province de façon seulement. Dans les provinces maritimes, nous avons des élections dans les districts où les électeurs ne parlent et ne lisent que le français. Je demanderais alors que ces proclamations qui sont envoyées dans les districts français des provinces maritimes soient bilingues, pour que notre population en comprenne le sens. Au cours de la dernière campagne électorale, j'ai eu en plusieurs occasions l'occasion d'expliquer à notre population française ce que signifiaient les proclamations imprimées exclusivement en anglais."

Nous félicitons M. Michaud pour avoir su réclamer avec franchise un de nos droits les plus chers. C'est en demandant que l'on obtient, et sur qui devons-nous nous fier pour réclamer nos droits à Ottawa, si ce n'est sur nos députés de langue française.

LES C. de C. EN TOURNEE

Un groupe d'artiste-amateurs du Conseil local des Chevaliers de Colomb commenceront bientôt une tournée de concerts dans le comté de Madawaska et Témiscouata. Ils visiteront une dizaine d'endroits où ils donneront une représentation théâtrale. Une magnifique pièce historique sera au programme: Le Drapeau de Carillon, épisode romantique de la Prise de Québec.
La Troupe sera à Clair le 5 juillet prochain. Les amateurs de bon théâtre feront bien de ne pas manquer ces représentations.

AUX MEMBRES DE LA SOCIETE MUTUELLE L'ASSOMPTION

Chers Confrères:—
Il y a quelques temps, le bureau-chef adressait à chacune de nos succursales une lettre faisant un appel en faveur du Collège du Sacré-Coeur de Bathurst. Vous avez vu sur les journaux que les Révérends Pères Eudistes ont départi à Madawaska, Me., pour ivresse. Mardi matin il a paru devant le magistrat et a dû payer \$14., pour recouvrer sa liberté. Les personnes qui travaillent à Madawaska et qui viennent boire la "Frontenac" devront surveiller leurs actes car la police a l'oeil sur eux.

Le discours d'adieu en français fut prononcé par M. Lionel D. Landry. Un autre discours bilingue fut donné par M. Ernest Chénisson sur le sujet suivant: "Nos Gouvernements et l'immigration". Le public, qui remplissait la salle du Monument Leblanc, suivit avec la plus vive attention ces intéressants débats donnés dans les deux langues pour les élèves de l'Université. Les degrés et diplômes suivants ont été décernés ce matin:

M.A.
Honorable Aubin E. Arsenault, Charlottetown, I.P.E., Hon. Andrew K. Dysart, Winnipeg, Manitoba, Hon. Arthur T. LeBlanc, Moncton, N.B., Hon. James P. Byrne, Bathurst, N.B., Hon. John Hall Kelly, New Carleton Place, P.Q., Arthur Beauchamp, Ottawa, Ont., Rév. Henri D. Cormier, Moncton, N.B., Rév. Thomas McMannon, Auburndale, Mass, U.S.A., Rév. Michel T. Murphy, Milltown, N.B., Dr. Frédéric A. Richard, M.D., Moncton, N.B.

M.A.
Anglais et Mathématiques (Pierre A. Landry, Dorchester, N.B., James P. Murphy, Saint John, N. B.
Artium Baccalauréus (B.A.)
Camille M. Bourgeois, Moncton, N.B., J. Arthur Burns, Saint John, N.B., J. Edward Dalton, Saint John, N.B., Lionel D. Landry, Bouctouche, N.B., William F. McGinnis, Saint John, N.B., Litterarum Baccalauréus (B.L.)
Jean F. Binet, Îles Madeline, P.Q.
Scientiæ Commercialis
Baccalauréus (B.S.C.)
John H. Corcoran, Moncton, N.B., James E. Keary, Boston, Mass U.S.A., Henri A. Melanson, Bathurst, N.B., Henri Roy, Maniwaki, P.Q., J. Edmond Talbot, Montréal, P.Q.
Diplômes Commerciaux
Aurèle Bernier, Comors, N.B., Suite à la page 4

à commenté la construction d'une aile à leur collège.
Il est inutile de vous rappeler tout le bien qu'a fait la congrégation des Eudistes au peuple Acadien. Que deviendrons-nous si ces dévoués éducateurs nous manquaient?
Eh bien! aujourd'hui, ils font appel à votre générosité et il est à espérer que chaque succursale va se mettre à l'oeuvre immédiatement pour organiser soit un concert, soit une partie de cartes, soit autre chose afin de prélever des fonds pour aider à mener à bonne fin la nouvelle construction des Pères Eudistes à Bathurst.
Le Conseil Exécutif espère que le don de la Société l'Assomption fera honneur à celle-ci et à tous ses membres.

Bien à vous;
Jean-Paul Chénisson,
Prés. Général.